



# VIVRE A GOULVEN



BEVAÑ e GOULC'HEN  
BULLETIN d'INFORMATIONS ~ KELEIER

## Bulletin du 03 janvier 2014

Le bulletin est disponible sur le site de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>.

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en **mairie**.

Le prochain bulletin paraîtra le 17 janvier 2014, merci d'envoyer vos articles avant le 15 janvier 2014.

**Mairie** : ☎ 02.98.83.40.69. – Fax : 02.98.83.56.29. – Courriel : [mairie.goulven@wanadoo.fr](mailto:mairie.goulven@wanadoo.fr)

Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.11.10.49.88.

### **Attention modification des horaires d'ouverture à compter 6 janvier 2014 :**

Lundi, mardi, **mercredi**, jeudi, samedi : **9h – 12h.**

**La mairie sera fermée tous les vendredis.**

**L'accueil sera assuré les lundi, mardi, mercredi par Aurélie, le jeudi par Aurélie et Nolwenn, et le samedi par Hélène.**



↳ **A louer** : un appartement situé au bourg. Loyer : 320 €. Renseignements en mairie.

↳ **Recensement militaire** : les jeunes sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre qui suit leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Apporter le livret de famille des parents.

↳ **Syndicat d'alimentation en eau potable de Goulven, Plouider et Plounéour-trez** : les personnes souhaitant être raccordées au réseau d'eau potable en 2014 sont invitées à s'inscrire en mairie avant le **17 janvier 2014**.

↳ **Protection des compteurs d'eau contre le gel** : n'oubliez pas de protéger vos compteurs d'eau par des matériaux isolants. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné. Il est demandé à chaque abonné de contrôler régulièrement le bon fonctionnement du compteur et la présence éventuelle de fuites en domaine privé.

↳ **Élections municipales**, décret N°2013-857 du 26/09/2013 : les électeurs sont convoqués le dimanche 23 mars 2014 en vue de procéder au renouvellement des conseils municipaux. Le second tour aura lieu le dimanche 30 mars. **Attention, en vertu de l'arrêté du 12 décembre 2013 pris en application des articles R. 5 et R. 60 du code électoral**, il est désormais **obligatoire** de présenter une **pièce d'identité** pour pouvoir voter. Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants : Carte nationale d'identité ; Passeport ; Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ; Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ; Carte vitale avec photographie ; Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ; Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ; Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ; Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ; Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ; Permis de conduire ; Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ; Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ; Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale. **Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.**

↳ **Etat-civil de l'année 2013** : Naissances 3 (4 en 2012). Mariages : 2 (3 en 2012). Décès : 4 (5 en 2012).

↳ **Urbanisme de l'année 2013** : Permis de construire : 7 dont 1 construction d'une habitation (15 en 2012); Déclarations préalables : 7 (11 en 2012).

↳ **Cérémonie des Vœux 2014** : Tous les habitants sont invités le **dimanche 12 janvier** à partir de 11 heures à la salle communale pour évoquer les réalisations 2013 et les projets pour les années futures et surtout partager le pot de l'amitié.





## Vie associative

- **Club de l'amitié.** Nous informons les adhérents du Club que la date de la prochaine Assemblée Générale est fixée au **mercredi 22 janvier 2014 à 11h.** Vous y êtes toutes et tous cordialement invités. Comme de coutume, l'assemblée sera suivie d'un repas offert par l'association et servi dans la salle communale. Inscriptions impérativement avant le 15 janvier 2014 aux numéros suivants : 02.98.25.47.22. ou 02.98.83.54.58. Au cours de l'assemblée il sera procédé à la délivrance des timbres 2014.

**La marche intercommunale** aura lieu cette année à Goulven le **mercredi 29 janvier.** Le départ aura lieu de la mairie à 14h précises. La marche sera suivie d'un café-gâteaux.

**Meilleurs vœux à toutes et à tous, et surtout bonne santé de la part de tout le Bureau et à bientôt !**

- **Tennis Club de la Côte des Légendes: Meilleurs vœux à tous!**

Le championnat messieurs reprend le 12 janvier, les championnats dames et jeunes le 19 janvier. Les clés des salles sont disponibles aux "Mouettes" à Plouneour-Trez et à la mairie à Guisseny sur présentation de la carte de club ou de la licence FFT 2014. Renseignements: 02.56.31.84.58. [tc.cotedeslegendes@fft.fr](mailto:tc.cotedeslegendes@fft.fr) [www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes](http://www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes)



## Vie paroissiale

### Ensemble paroissial de la Côte des Légendes

**Samedi 4 janvier à 18h** : messe à Plouneour.

**Dimanche 5 janvier à 10h30** : messe à Guissény.

**Samedi 11 janvier à 18h** : messe à Goulven.

**Dimanche 12 janvier à 10h30** : messe à Kerlouan (messe célébrée par le père Roger Buzaré avant son retour pour Haïti. La quête sera faite au profit de sa mission au Cap Haïtien).

**Brignogan** : messes en semaine à la sacristie. (salle en haut de l'église à droite). Mardi à 9h (messe pour les défunts de nos familles). Mercredi et vendredi à 18h.

**Plouneour** : permanences d'accueil au presbytère du lundi au samedi de 10h à 11h30.



## Communauté de communes

Contact : 12, boulevard des Frères lumières – BP 75 – 29260 LESNEVEN - ☎ 02.98.83.21.7 /



- **Votre toiture prend froid chaque hiver ?**

Et si c'était le moment d'isoler vos combles grâce au programme Habiter mieux ? Vous êtes propriétaire de votre logement et celui-ci a plus de 15 ans ? Selon vos ressources, l'État, le Conseil général et la communauté de communes vous apportent une aide financière et vous accompagnent pour améliorer votre confort tout en réduisant votre consommation d'énergie.

Renseignez-vous gratuitement auprès de l'ADIL 29 : tél. 02.98.46.37.38. - [www.adil29.org](http://www.adil29.org) - Permanences tous les 2e mercredis du mois à la communauté de communes à Lesneven (15 janvier) de 10h à 12h, et tous les 4e mercredis du mois en mairie de Plouneour-Trez aux mêmes horaires.

- **Nouvelle session informatique à compter du 13 janvier** : cours d'initiation et cours de perfectionnement.

Les cours de retouches photos auront lieu le vendredi de 17h30 à 19h30. Renseignements et inscriptions à l'accueil du centre socioculturel.





## Animations diverses

- **Le Folgoët : le RC Lesnevien** organise son vide-greniers le **dimanche 19 janvier** de 9h à 18h à la salle Kermaria, entrée 1,50 € (+ de 12 ans), réservations au 02.98.83.00.66. (après 18h), 3€ le mètre linéaire, restauration sur place.
- **Le Folgoët : Journée de commémoration de la mort de la duchesse Anne de Bretagne**, deux fois Reine de France, décédée le 9 janvier 1514 à Blois, en souvenir des pèlerinages qu'elle effectua au sanctuaire Notre Dame du FOLGOAT. La journée de commémoration se déroulera suivant ce programme : **Le Matin : à 10h Salle Yves Bleunven** : conférence sous forme de vidéo ramassée sur la personnalité d'Anne de Bretagne, sa vie en 12 époques, son pèlerinage à Notre Dame du Folgoat, ses funérailles, présentés par Joël Combot, Ami du Folgoët, commentés avec la participation de Jean Yves le GOFF, Président du Musée du Léon et maire de Lesneven. **A 11h15 dans la Basilique un office solennel** sera célébré par le père Jean Yves le Bras, recteur du sanctuaire.  
**L'après-midi : à 14h, dans la Basilique un grand concert d'orgue, de cornemuse ancienne et de flûte** sera donné par les professeurs du Conservatoire de Musique de Brest : Marta Gliozzi et Elodie Bouleitfour. Le programme sera bâti autour d'œuvres contemporaines de la Duchesse Anne avec des auteurs tels que : Costanzo Festa, Sébastien Heredia, Palero, Diego Ortiz, Pablo Bruna, Antoine Busnois, Heinrich Isaac, VanEyck, Josquin Des Prés, Giorgio Mainerio, Giovanni Bassano, Antonio Valente, Michael Praetorius. Avec la participation d'Ar vro Bagan pour des évocations historiques avec un poème lyrique de Frédéric le Guyader sur le Tro-Breiz et le combat de la Cordelière. **Entrée libre et libre participation. A 17 heures, Salle Yves Bleunven**, réunion conviviale de clôture autour du pot de l'amitié.
- **Ploudaniel : Kig Ha Farz le dimanche 12 janvier 2014**, organisé par l'hospitalité Diocésaine de Lourdes à l'espace Brocéliande, à partir de 12h. Adultes 11 €, enfants 8 €, emporté 10 € (boisson non comprise). Animations prévues. Renseignement Louis Marie Le Bras : 02.98.83.64.74. ; André Kermarrec : 02.98.83.66.89.
- **Université du Temps Libre : conférence jeudi 9 janvier** : Verlaine et Rimbaud, par Olivier Macaux, Docteur es lettres. Cinéma Even, rue Alsace Lorraine, 14 heures.



## Informations diverses

- **Taïso** : vous avez décidé de démarrer la nouvelle année en prenant soin de vous, le **taïso** est fait pour vous. La remise en forme, les exercices de taïso sont très variés (assouplissement, renforcement musculaire, coordination, agilité). Les séances ont lieu le mercredi de 19h30 à 20h30. Elles sont encadrées par un professeur diplômé d'état. Il est possible de faire deux séances à l'essai. Elles se déroulent au complexe sportif de Lanveur à Kerlouan (Dojo). Renseignements : Jean-Luc Dourmap 02.98.25.76.13. ou 06.83.92.31.76. ou consulter le site internet : <http://judoclubkerlouan.club.sportsregions.fr>
- **ASP du Léon : Familles endeuillées.** Les accompagnants bénévoles de l'ASP du Léon proposent un Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées. Le groupe de parole se soutient en toute discrétion et convivialité en présence d'une psychologue et d'une bénévole. La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven le mardi 7 janvier 2014** de 17h à 19h. Inscription à l'ASP du Léon : 06.04.09.57.99 ou au 02.98.30.70.42
- **Goulven et Plouider : un livre de 150 photos.** René Monfort qui a déjà publié des livres sur Kerlouan, Le Folgoët, Ploudaniel se propose d'éditer un livre sur les communes de Goulven et Plouider. Ce livre comportera environ 150 photos qui retracent la vie des communes à travers l'agriculture les commerces les métiers les écoles... Si vous possédez des photos prises au cours d'activités, des photos d'écoles, vous pouvez prendre contact au 02.98.40.98.12. ou 06.65.61.59.57. ou encore par mail [rene-monfort@hotmail.fr](mailto:rene-monfort@hotmail.fr). Les photos en noir et blanc de préférence seront bien entendu rendues à leur propriétaire. Le livre devrait sortir au mois de juin.





☞ **CINÉMA EVEN**, 18 rue Alsace-Lorraine à Lesneven. Tel. : 02.98.21.17.27 « **Belle et Sébastien** » : vendredi 03 (14h15 et 20h45), dimanche 05 (10h45 et 15h45), « **Casse-tête chinois** » : dimanche 05 (20h45), lundi 06 (19h45), « **La marche** » : samedi 04 (20h45), « **Henri** » : jeudi 09 (19h45), dimanche 12 (10h45), « **Jamais le premier soir** » : vendredi 10 (20h45), lundi 13 (19h45), « **All is Lost** » : samedi 11 (20h45), dimanche 12 (15h45 et 20h45), « **La porte du paradis** » **film de 1980 en VO** : mardi 14 (14h).

☞ **RADIO EMERAUDE – LE SON DU PAYS SUR LE 95.9** : Si vous avez des annonces à diffuser sur les ondes de Radio Emeraude, (pas d'annonces de vente) 02.98.21.08.42. – Site : [www.radio-emmaude.org](http://www.radio-emmaude.org)

## MEMENTO

**Pharmacie de garde** : ☎ 32 37 (serveur vocal – 0.34 € TTC/min).

**Médecin de garde** : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h, et jours fériés, composez le 15.

**Chirurgien-dentiste** : 02.98.90.55.77.

**Secours en mer** : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16

**ADMR Plouider/Goulven** : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

**Déchetterie de Lesneven** (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

**Lyonnaise des eaux** : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898. **Electricité** : ☎ 0810.333.029.

**Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas** : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

**Correspondants presse locaux** :

Le Télégramme : Hervé PRONOST ☎ 06.86.38.19.12. ; [hpro@aliceadsl.fr](mailto:hpro@aliceadsl.fr), Ouest-France : Marc Letissier ☎ 06.84.14.08.39 ; [letissier.marc@wanadoo.fr](mailto:letissier.marc@wanadoo.fr)

**Puéricultrice de la PMI, Mme Le Bihan** : reçoit sur Rdv le vendredi de 8h30 à 12h à la PMI de Lesneven., CDAS de Lesneven ☎ 02.98.83.23.66.

**Assistante sociale** : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

**Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique** : lundi de 9h à 12h et mercredi, de 14h à 17h. 02.98.21.02.02.

**Réseau de santé RESPECTE** : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi de 9h à 17h, [www.respecte.org](http://www.respecte.org), [asp.respecte@wanadoo.fr](mailto:asp.respecte@wanadoo.fr)

**Conciliateur de justice** : permanence en mairie de Lesneven le lundi de 14h à 17h ☎ 02.98.00.97.05., et en mairie de Kerlouan sur Rdv.

**Médiateur de la république** : autorité indépendante ayant pour mission d'aider à résoudre les litiges entre les administrés et l'administration, M. Jean Appere, permanence à la sous-préfecture de Brest, 3, rue Parmentier le mercredi matin sur Rdv ☎ 02. 98.41.00.66.

**ADIL**, agence départementale pour l'information sur le logement, 14 Bd Gambetta à Brest ☎ 02.98.46.37.38.

**ADAPEI** Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

**Maison des personnes handicapées** : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50

## BONNE ANNÉE 2014

## A TOUTES ET A TOUS

